

2021/2022



LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
2nd degré

► Mathématiques

inspe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



université
angers



Le Mans
Université



académie
Nantes

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours "Mathématiques"

Structure de la formation

Le Master MEEF Mention Second Degré inclut des enseignements théoriques, des enseignements liés à la pratique du métier de professeur du second degré et plusieurs stages dans le but d'acquérir les compétences indispensables à l'enseignement en collège et lycée. Le master vise également à la préparation aux différents concours de recrutement des professeurs de collège, de lycée général et technologique et de lycée professionnel.

Le master MEEF Mention Second degré se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant de Mathématiques. Il doit préparer les étudiants aux concours externes et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français (en cas de recrutement par ce concours). Ce Master se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles au long de leur carrière. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. Dans chacune des Unités d'Enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales. Par ailleurs, le master est construit autour de plusieurs stages permettant de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir progressivement la professionnalisation attendue.

De manière globale, des objectifs communs aux différents parcours du Master MEEF Mention Second degré sont établis pour la première (M1) et la deuxième année (M2) :

- En M1, l'objectif est de s'engager sur un travail disciplinaire et didactique dans la perspective de se préparer à enseigner une (ou plusieurs) discipline(s). Il s'agit également de découvrir et engager un premier travail sur le développement de compétences professionnelles lors des différents stages, en lien étroit avec une formation à et par la recherche (engageant à comprendre ce que peut-être une pratique réflexive).

- En M2, plusieurs objectifs sont visés : la préparation aux différents concours du second degré en approfondissant les connaissances sur les disciplines, la professionnalisation des étudiants à travers les différents stages ainsi qu'une formation à et par la recherche (dans le but de former à une pratique réflexive).

Les stages

Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 puis de M2 se destinant à l'enseignement dans le second degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils en constituent un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Pour les M1 : dans un volume de six semaines réparties en trois sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée.

Pour les M2, un stage filé (2 jours par semaine répartis sur l'année -du 4 octobre 2021 au 4 juin 2022-).

Le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M1 puis M2 et contribue à l'obtention d'ECTS.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur(ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle), cette demande de dispense sera étudiée au cas par cas par les responsables de parcours et de la Mention Second Degré.

La Maquette Mention Second degré se divise en trois Unités d'Enseignement

UE1 : l'enseignant, acteur de la communauté éducative

Cette UE est la même pour tous les parcours du master MEEF Mention Second degré

Elle permet aux étudiants d'appréhender la diversité des conditions d'exercice de leur métier futur, d'en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Les contenus proposés reposent principalement sur deux sources de connaissances :

- Les disciplines académiques d'étude de l'école et de l'éducation : sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, philosophie, histoire, économie, didactique professionnelle, etc. Ces disciplines fournissent des concepts, des théories, des cadres d'analyse, des connaissances cumulatives qui fondent les contenus de formation universitaires.

- Les savoirs d'expérience sur l'enseignement, l'éducation et la formation acquis et analysés par les formateurs-trices de l'Inspé des équipes plurielles dans leur parcours professionnel

UE2 : l'enseignant, pilote de son enseignement et responsable de la transmission des savoirs et des apprentissages des élèves
Cette unité d'enseignement est construite de manière spécifique pour chaque parcours disciplinaire du Master MEEF Mention Second degré.

Le volume horaire de cette UE est réparti dans tous les parcours selon

- des EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires
- des EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s)
- des EC dédiés à l'histoire et/ou l'épistémologie de la (des) discipline(s) à enseigner
- des EC dédiés à l'usage du numérique dans la (les) discipline(s) à enseigner

Les EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires visent une opérationnalisation des connaissances acquises dans le cursus scolaire et universitaire initial des étudiants ainsi que les compléments disciplinaires indispensables au regard des épreuves des concours de recrutement et des évolutions des programmes d'enseignement du secondaire. En effet, au plan disciplinaire l'autonomie du professeur suppose une prise de recul voire une reconstruction de connaissances qui sont souvent trop automatisées pour pouvoir être enseignées.

Les EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s) sont par essence en lien avec les EC disciplinaires, notamment pour l'analyse des connaissances et compétences en jeu dans une situation d'enseignement/apprentissage, il doit produire et accompagner les questionnements didactiques des futurs professeurs et leur donner des repères structurants pour enseigner.

Ce bloc est également construit en lien étroit avec les situations professionnelles rencontrées lors des stages, ceci pour éviter un cloisonnement du travail théorique et véritablement faire dépasser aux étudiants le stade de la reproduction de pratiques courantes et celui de l'expérimentation intuitive. Les repères théoriques dispensés sont mis à l'épreuve des pratiques qu'ils permettent d'analyser, les questions professionnelles issues de la pratique sont travaillées en adossement aux travaux de recherche disponibles.

Dans ces EC, au-delà de la maîtrise de ces savoirs nécessaires à l'enseignement, un suivi individualisé de l'étudiant est également proposé dans le cadre de la préparation aux différents concours, dans les EC ainsi que sous forme d'un suivi méthodologique par étudiant. Des concours blancs sont proposés dans les EC Savoirs disciplinaires et les EC Savoirs didactiques, en lien avec le programme des nouvelles épreuves écrites et orales des différents concours.

UE3 : l'enseignant, praticien réflexif

Cette UE vise à inscrire l'étudiant, progressivement tout au long des deux années de Master, dans la dynamique de production des connaissances qui est au cœur de la recherche quelles qu'en soient les formes et les objets.

Il s'agit dans cette UE d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel en associant des temps d'analyse des pratiques, de travail sur les recherches actuelles dans la didactique de la discipline (ou des disciplines) du parcours en appui sur les différents stages effectués par l'étudiant et la rédaction d'un mémoire de Master.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2. Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS)

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4. La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages :

- du 18 au 22 octobre 2021
- du 29 novembre au 10 décembre 2021
- du 14 au 25 mars 2022
- du 16 au 20 mai 2022

Master 2 : Les journées de formation sont les jeudis et vendredis (à l'Inspé ou à la fac selon les UE)

- **Etudiants en pratique accompagnée :**
 - cours communs du master 2 du mercredi au vendredi
 - stage filé le lundi et mardi, à partir du 4 octobre 2021
 - possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1
- **Etudiants professeurs stagiaires, lauréats du concours :**
 - cours communs du master 2 les jeudis et vendredis
 - stage en responsabilité les lundis, mardis et mercredis

Date des examens et des vacances

Examens 1^{er} semestre : du 3 au 7 janvier 2022

Examens 2^e semestre : du 9 au 13 mai 2022

Examens 2^e session : du 13 au 17 juin 2022

Interruption des cours : du 26 au 31 octobre 2021 à Angers et du 30 octobre au 7 novembre 2021 à Nantes ; du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 ; du 12 au 20 février 2022 ; du 16 au 24 avril 2022

Concours CAPES (écrits) : avril 2022 (vérifier les dates exactes sur le site du ministère)

Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmes-concours-enseignants-session-2022.html>

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) *PARCOURS MATHÉMATIQUES*

Semestre 1 «parcours Mathématiques »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 L'enseignant acteur de la communauté éducative	33	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	21 12	
UE 12 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	156	20
EC1 : Compléments disciplinaires et méthodologiques EC2 : Histoire des mathématiques EC3 : Didactique des mathématiques pour la classe EC4 : Analyse de documents d'enseignement EC5 : Mathématiques et numérique pour la classe	72 24 24 24 12	
UE 13 L'enseignant praticien réflexif	55	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève EC2 : Se former à et par la recherche EC3 : Se projeter dans le métier de professeur EC4 : Suivi Recherche EC5 : Suivi de la mise en situation professionnelle lors du stage en observation	14 24 15 1 1	
Total Semestre 1	244	30

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) *PARCOURS MATHÉMATIQUES*

Semestre 2 «parcours Mathématiques »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 L'enseignant acteur de la communauté éducative	33	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	21 12	
UE 22 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	162	20
EC1 : Compléments disciplinaires et méthodologiques EC2 : Elaboration et exposés de synthèses disciplinaires EC3 : Didactique des mathématiques pour la classe EC4 : Analyse de documents d'enseignement EC5 : Mathématiques et numérique pour la classes	66 24 24 36 12	
UE 23 L'enseignant praticien réflexif	77	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève(*) EC2 : Se former à et par la recherche(*) EC3 : Se former à l'usage d'une langue vivante (anglais, alld, espagnol, italien) EC4 : Se projeter dans le métier de professeur EC5 : Suivi Recherche EC6 : Suivi de la mise en situation professionnelle lors du stage en pratique accompagnée	20 24 15 15 2 1	
Total Semestre 2	272	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS MATHÉMATIQUES*

Semestre 3 «parcours Mathématiques »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 L'enseignant acteur de la communauté éducative	18	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9 9	
UE 32 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	132	20
EC1 : Compléments disciplinaires et méthodologiques EC2 : Elaboration et exposés de synthèses disciplinaires EC3 : Didactique des mathématiques pour la classe EC4 : Analyse et élaboration de séquences EC5 : Mathématiques et numérique pour la classe	45 27 24 24 12	
UE 33 L'enseignant praticien réflexif	51	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève(*) EC2 : Se former à et par la recherche pour enseigner(*) EC3 : Se projeter dans le métier de professeur EC4 : Suivi de la mise en situation professionnelle EC5 : Suivi Recherche et rédaction d'un mémoire	20 12 15 2 2	
Total Semestre 3	201	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS MATHÉMATIQUES*

Semestre 4 «parcours Mathématiques »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 L'enseignant acteur de la communauté éducative	18	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9 9	
UE 42 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	85	20
EC1 : Compléments disciplinaires et méthodologiques EC2 : Elaboration et exposés de synthèses disciplinaires EC3 : Didactique des mathématiques pour la classe EC4 : Simulation oral 1	24 24 36 1	
UE 43 L'enseignant praticien réflexif	24	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève EC2 : Suivi de la mise en situation professionnelle EC3 : Suivi de projet personnel de l'étudiant	20 2 2	
Total Semestre 4	127	30

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRES 1 ET 2)

UE 11

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Mathématiques		
Master 1 Semestre 1	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
UE11 - EC1 UE 11 - EC2	EC1 (21h), EC2 (12h)	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : claire.burdin@univ-nantes.fr ; vincent.charbonnier@univ-nantes.fr ; cecile.coquereau@ac-nantes.fr		

Objectifs

- **EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement**

Permettre aux étudiants de connaître de façon approfondie l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire leur professionnalité et à accompagner leur pratique débutante. Faire réfléchir aux enjeux éducatifs généraux, au sens et aux finalités du système scolaire français.

- **EC2 : Savoirs transversaux pour enseigner**

Connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation pour analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux EC didactiques.

Contenus

- **EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement**

Socio-histoire du système éducatif, finalités de l'éducation, organisation et fonctionnement de l'institution scolaire, sociologie des inégalités scolaires, laïcité et valeurs de l'éducation, la question de genre.

- **EC2 : Savoirs transversaux pour enseigner**

Théories de l'apprentissage. Apprentissage et pédagogies, psychologie de l'adolescence, numérique.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			X
Responsable évaluation : Vincent Charbonnier				

Références conseillées

- Barrère A. (2013), Ecole et adolescence : une approche sociologique, Bruxelles, De Boeck (Le point sur... Pédagogie).
- Blanchard M. & Cayouette-Remblière J. (2016), Sociologie de l'école, Paris, La Découverte (Repères ; sociologie)
- Carette V. & Rey B. (2010) Savoir enseigner dans le secondaire : didactique générale, Bruxelles, De Boeck.
- Collectif « Didactique pour enseigner » (2020), Enseigner, ça s'apprend, Paris, Retz (Mythes et réalités).
- Gelin D., Rayou P. & Ria L. (2007), Devenir enseignant : parcours et formation, Paris, A. Colin (128).
- Rayou P. (2017). Sociologie de l'éducation, Paris, PUF (Que-sais-je ?)
- Rayou P. [sous la direction de] (2019), L'origine sociale des élèves, Paris, Retz (Mythes et réalités).
- Tricot A. (2017). L'innovation pédagogique, Paris, Retz (Mythes et réalités)

UE 12
UE 22

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Mathématiques

Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS (S1) 20 crédits ECTS (S2)
<p>UE12 EC1, EC2, EC3, EC4, EC5</p> <p>UE22 EC1, EC2, EC3, EC4, EC5</p>	<p>UE12 : EC1 (72h), EC2 (24h), EC3 (24h), EC4 (24h), EC5 (12h)</p> <p>UE22 : EC1 (66h), EC2 (24h), EC3 (24h), EC4 (36h), EC5 (12h)</p>	Format : CM - TD
<p>Courriels des enseignants : salim.riviere@univ-nantes.fr ; nathalie.boffy@univ-nantes.fr ; Marie-Christine.Semenou@univ-nantes.fr ; isabelle.guichard@univ-nantes.fr ; Claire.Gaudeul-Maeght@univ-nantes.fr ; sylvie.grau@univ-nantes.fr</p>		

Objectifs

- **EC3** vise la construction de quelques repères didactiques permettant d'identifier quelques enjeux, moyens et problématiques de l'enseignement des mathématiques
- **EC4** permet le développement de capacités d'analyse de divers documents professionnels. Il vise également la préparation à l'épreuve écrite du Capes (écrit 2)
- **EC5** vise la construction d'une pratique réfléchie du numérique dans l'enseignement secondaire

Contenus

- **EC3** : en lien avec les programmes de mathématiques du secondaire, des notions telles que le contrat didactique, le processus de dévolution, les notions de transposition didactique, d'institutionnalisation, dialectique outil/objet sont abordés.
- **EC4** : à travers l'analyse de documents de natures diverses (extraits de manuels scolaires, productions d'élèves, documents ressources, programmes officiels, documents numériques...), cet EC vise à développer une réflexion sur les compétences mobilisées par les élèves dans des activités d'enseignement-apprentissage des mathématiques, de l'algorithmique et de la programmation.

Au second semestre une réflexion sur l'élaboration de séquences d'enseignement sera engagée en lien avec le stage en établissement et avec l'épreuve écrite du Capes (écrit 2).

La formation contient des études thématiques permettant d'effectuer des choix argumentés de supports sur un thème donné ; les étudiants sont amenés à présenter ces choix à l'oral aussi bien qu'à l'écrit.

- **EC5** : En lien étroit avec l'EC24, les étudiants sont familiarisés avec l'utilisation des logiciels couramment mobilisée en mathématiques (tableur, Geogebra, Scratch, Python). L'algorithmique et la programmation sont étudiés en lien avec les programmes scolaires. Les potentialités des instruments numériques (outils, logiciels) sont systématiquement questionnées ; la transformation de l'activité mathématique des élèves liée à l'utilisation de ces outils numériques est analysée, l'instrumentation des outils par les élèves et le professeur sera abordée.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X	X	X	X

Références conseillées

- Ouvrages et revues professionnelles à comité de lecture, notamment Repères IREM, Petit x, Annales de didactique et de sciences cognitives, revue en ligne MathémaTICE, thèses en didactique des Mathématiques en lien avec les TICE.

UE 13
UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Mathématiques

Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS (S1) 7 crédits ECTS (S2)
UE13 EC1, EC2, EC3 UE23 EC1, EC2, EC3, EC4	UE13 : EC1 (14h), EC2 (24h), EC3 (15h), UE23 : EC1 (20h), EC2 (24h), EC3 (15h), EC4 (15h)	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : Claire.Gaudeul-Maeght@univ-nantes.fr ; christine.choquet@univ-nantes.fr		

Objectifs

Ces UE visent à outiller les étudiants de repères méthodologiques et théoriques leur permettant d'analyser les activités des élèves et de l'enseignant. Par une familiarisation aux savoirs issus de la recherche, le travail vise à objectiver la réflexion sur les premières pratiques issues des stages et l'inscription des étudiants dans un processus de construction d'une problématique professionnelle en lien avec la recherche existante dans la didactique de la discipline.

Contenus

- **EC1** : Les enseignements sont en lien étroit avec les périodes de stage et les autres EC. Les repères théoriques construits permettent d'interroger les ressources usuelles de l'enseignant de mathématiques, d'analyser l'activité de l'enseignant et des élèves par un travail basé sur l'analyse de vidéos, de productions d'élèves, de fiches de préparations.
- **EC2** : Cet EC est en lien étroit avec l'EC Analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves et les stages en établissement. Le travail de recherche s'inscrit à l'intersection d'un champ scientifique (didactique, sociologie, psychologie, philosophie) et d'une question professionnelle. Cet EC permet d'identifier et d'utiliser des ressources destinées aux enseignants issues de la recherche en didactique et en sciences de l'éducation. Une première familiarisation avec ce type d'écrits a lieu dès le premier semestre, une familiarisation avec ce type d'écrits est proposée afin d'engager très rapidement chez les étudiants un processus de questionnement sur l'enseignement des mathématiques. Un travail bibliographique est engagé et complété par l'étude et l'appropriation de différents cadres théoriques de recherche. Les étudiants choisissent ensuite un cadre théorique leur permettant de formuler une problématique de recherche. Un travail d'écriture sur le thème choisi est demandé.
- **EC3** : Cet EC vise l'acquisition des compétences nécessaires à la maîtrise d'une langue étrangère, requise au niveau master en vue d'une titularisation ainsi que l'enseignement de sa discipline dans une langue vivante.
- **EC4** : Cet EC permet aux étudiants de réfléchir à une projection personnelle dans le métier, dans la vie de l'établissement. Il est à mettre en lien également avec la préparation aux oraux du concours.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X	X	X	X

Références conseillées

Ouvrages et revues professionnelles à comité de lecture, notamment Repères IREM, Petit x, Annales de didactique et de sciences cognitives.

UE 21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Mathématiques

Master 1 Semestre 2	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
<p>EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement</p> <p>EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner</p>	EC1 (21h), EC2 (12h)	Format : CM - TD
<p>Courriels des enseignants : claire.burdin@univ-nantes.fr ; vincent.charbonnier@univ-nantes.fr ; cecile.coquereau@ac-nantes.fr</p>		

Objectifs

• **EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement**

Permettre aux étudiants de connaître de façon approfondie l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire leur professionnalité et à accompagner leur pratique débutante. Faire réfléchir aux enjeux éducatifs généraux, au sens et aux finalités du système scolaire français.

• **EC2 : Savoirs transversaux pour enseigner**

Connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation pour analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux EC didactiques.

Contenus

• **EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement**

Evolution historique et juridique du système scolaire français dans son approche du handicap ; de la discrimination à l'inclusion. Comparatif socio-géographique des autres systèmes d'enseignement, influence du droit international.

Enjeu éducatif de la prise en compte des élèves en situation de handicap et/ou avec Besoins Educatifs Particuliers ; vers une éthique d'accessibilité universelle.

• **EC2 : Savoirs transversaux pour enseigner**

Climat scolaire

Journées santé et bien-être à l'école.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			X
<p>Responsable évaluation EC1 : Vincent Charbonnier Responsable évaluation EC2 : Vincent Charbonnier ou Claire Burdin</p>				

Références conseillées

- DEBARBIEUX E. et al. (2012), « Le climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration, rapport au comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. MEN-DEGESCO /Observatoire national de la violence à l'école
- Le Masson MO. (2014), Le Climat scolaire, pour une école bien traitante, Lyon, Éd. Chronique sociale.
- Dossier des Cahiers pédagogiques, Le climat scolaire, sept-oct 2015.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

UE 31
UE 41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Mathématiques		
Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS (S3) 3 crédits ECTS (S4)
UE 31 - EC1 et EC2 UE 41 - EC1 et EC2	UE 31 : EC1 (9h), EC2 (9h) UE 41 : EC1 (9h), EC2 (9h)	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : cecile.coquereau@ac-nantes.fr ; serge.pittiglio@univ-nantes.fr ; claire.burdin@univ-nantes.fr		

Objectifs

• UE31 / EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement

Permettre aux étudiants de connaître de façon approfondie l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire leur professionnalité et à accompagner leur pratique débutante. Faire réfléchir aux enjeux éducatifs généraux, au sens et aux finalités du système scolaire français.

• UE31 / EC2 : Savoirs transversaux pour enseigner

Connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation pour analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux EC didactiques.

• UE41 / EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement

Permettre aux étudiants de connaître de façon approfondie l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire leur professionnalité et à accompagner leur pratique débutante. Faire réfléchir aux enjeux éducatifs généraux, au sens et aux finalités du système scolaire français.

• UE41 / EC2 : Savoirs transversaux pour enseigner

Connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation pour analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux EC didactiques.

Contenus

• UE31 / EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement

Réflexion sur gestion de classe, autorité, discipline en classe, punitions éducatives. Coopération avec parents. Réflexion sur son identité professionnelle. Analyse de son établissement de stage.

Psychologie de l'adolescent : prolongement et approfondissement des cours de M1 ; prise en compte de l'adolescent et de ses comportements dans le contexte scolaire. Enjeux pour la posture enseignante.

• UE31 / EC2 : Savoirs transversaux pour enseigner

Climat de classe - prise en compte des émotions et mise en place de stratégies de mémorisation.

Apports de la recherche autour des fonctions cognitives, pédagogies différenciées, diversifiées et individualisées. Présentation des troubles neuro-développementaux, gestion des rythmes d'apprentissage et principes d'étayages (Bruner). Réflexion autour de la constitution des groupes (Astolfi) et aménagements de l'espace-classe.

Inclusion et Besoins Educatifs Particuliers : TSLA

Définition des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages. Apports de la Recherche autour de ces Besoins Educatifs particuliers : dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie... Points d'appuis, adaptations et étayages en classe et aux examens, outils numériques. Focus autour de la double tâche et surcharge cognitive. Mise en situation avec production de séquence différenciée. Analyse de la pratique d'enseignement.

Inclusion et Besoins Educatifs Particuliers : TSA

Définition du trouble neuro-développemental du spectre autistique. Spécificités cognitives et sensorielles des élèves avec TSA ; étayages pour des chemins d'apprentissage différenciés. Points d'appuis, adaptations et étayages en classe et aux examens, outils numériques. Ritualisation et organisation spatio-temporelle. Mise en situation avec production de séquence différenciée. Analyse de la pratique d'enseignement.

• UE41 / EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement

Elèves « difficiles ». Travail en équipe. Climat scolaire. Réflexion sur son identité professionnelle d'enseignant.e. au sein d'une institution scolaire porteuse de valeurs.

Préparation de l'oral 2 du concours.

• UE41 / EC2 : Savoirs transversaux pour enseigner

Expliciter son enseignement. Analyse de situations professionnelles. Thématiques en fonction des besoins des étudiant.e.s

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				UE31
Contrôle continu	UE41 EC2	UE41 EC1		
Responsable évaluation	UE 31 : Claire Burdin UE 41 : Claire Burdin			

Références conseillées

• UE31 / EC1

- Burdin, C. (2019). Expliciter l'école aux parents. Les cahiers pédagogiques, 551, 37-38.
- Feyfant, A. (2015). Coéducation : quelle place pour les parents ?
- Corre, V. (2014). Rapport d'information sur les relations entre l'école et les parents (No. 2117). Assemblée nationale - Commission des affaires culturelles et de l'éducation

- Prairat, E. (2013). L'autorité éducative au risque de la modernité. Recherche & formation, 3, 13-28.
- Rey, B. (2009). Discipline en classe et autorité de l'enseignant : Éléments de réflexion et d'action. De Boeck.
- Payet, J.-P. (2017). École et familles : une approche sociologique.
- **UE31 / EC2**
- Alin, C. (2018). L'inclusion scolaire d'enfants avec TSA : -En-(je)ux, freins et réussite. La Nouvelle Revue-Education et Société Inclusive, 83 (3) 9-32.
- Emery, R. (2014). Un langage commun, condition du travail en équipe multiprofessionnelle ? La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation. I.N.S.H.E.A., 65, 41-53. <https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2014-1-page-41.htm>
- Flavier, E., & Clément, C. (2004). Connaissances et besoins de formation des enseignants du second degré concernant les Troubles du Spectre de l'Autisme. La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, 65, 95-111. <https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2014-1-page-95.htm>
- Gombert, A., Feuilladié, S., Gilles, P.Y., & Roussey, J.Y. (2008). La scolarisation d'élèves dyslexiques sévères en classe ordinaire de collège : lien entre adaptations pédagogiques, points de vue des enseignants et vécu de l'expérience scolaire des élèves, Revue Française de Pédagogie, 164, 123-138.
- Vale, A. (2018/2). Stratégies pédagogiques pour faciliter l'entrée des élèves dyslexiques dans le processus de lecture. I.N.S.H.E.A. La nouvelle revue - Éducation et société inclusive,
- **UE41**
- Guégan, Y. (2015). Élèves difficiles ? Osez les ruses de l'intelligence : petit traité de manipulation vertueuse à l'usage des enseignants. ESF éditeur.
- Savournin F., Detchart F., Les élèves perturbateurs au collège : des pratiques enseignantes inclusives, La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation - no76 • 4e trimestre 2016
- Zakhartchouk JM, (2017), Quelle pédagogie pour transmettre les valeurs de la République ? ESF Editeur.
<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire/ressources/theme-1-perspectives-pedagogiques-et-educatives/realiser-un-enseignement-plus-explicite/enseigner-plus-explicite-un-dossier-ressource#section-3>



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Mathématiques

Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS (S3) 20 crédits ECTS (S4)
<p>UE32 EC1, EC2, EC3, EC4, EC5</p> <p>UE42 EC1, EC2, EC3</p>	<p>UE32 : EC1 (45h), EC2 (27h), EC3 (24h), EC4 (24h), EC5 (12h)</p> <p>UE42 : EC1 (24h), EC2 (24h), EC3 (36h)</p>	Format : CM - TD
<p>Courriels des enseignants : salim.riviere@univ-nantes.fr ; nathalie.boffy@univ-nantes.fr ; Marie-Christine.Semenou@univ-nantes.fr ; isabelle.guichard@univ-nantes.fr ; Claire.Gaudeul-Maeght@univ-nantes.fr ; sylvie.grau@univ-nantes.fr</p>		

Objectifs

Ces UE visent à compléter les connaissances disciplinaires et didactiques des étudiants sur des questions mathématiques, correspondant aux programmes scolaires en vigueur dans l'enseignement secondaire français. Il s'agit aussi d'approfondir la réflexion engagée en M1 sur le caractère expérimental de l'enseignement des mathématiques et de mettre le numérique au service de la didactique des mathématiques.

Contenus

- **EC3** : Le travail se réfère aux programmes, aux documents d'accompagnement des programmes ainsi qu'aux résultats et publications issus de la recherche en didactique des mathématiques. Les repères généraux abordés en M1 sont repris et complétés en M2 dans l'optique de la pratique professionnelle des étudiants dans leurs stages. Au-delà, le travail portera sur des thèmes mathématiques en lien avec les programmes d'enseignement des mathématiques de l'ensemble de la scolarité secondaire. Selon les thèmes les problématiques seront variées : travail sur les fondements mathématiques de certains objets ou résultats enseignés, étude de la transposition didactique d'une notion de la classe de sixième à la terminale (étude curriculaire), travail sur les principaux obstacles épistémologiques et didactiques connus
- **EC4** : La réflexion se poursuit sur l'élaboration de séquences d'enseignement en lien avec le stage en établissement et avec l'épreuve écrite du Capes (écrit 2). La formation contient des études thématiques permettant d'effectuer des choix argumentés de supports sur un thème donné ; les étudiants sont amenés à présenter ces choix à l'oral aussi bien qu'à l'écrit.
- **EC5** : Il s'agit de faire le point sur les recherches en cours sur les questions du caractère expérimental de l'enseignement des mathématiques et l'usage des TICE dans cet enseignement, d'élaborer, de mettre en œuvre et d'analyser des situations de classe.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X	X	X	X

Références conseillées

- Programmes officiels d'enseignement, documents ressources des classes du secondaire. Revues Petit x, Repères Irem. Annales de didactique et de sciences cognitives. Revue en ligne MathémaTICE, thèses en didactique des Mathématiques en lien avec les TICE.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Mathématiques

Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS (S3) 7 crédits ECTS (S4)
UE33 : EC1, EC2, EC3 UE43 : EC1	UE33 : EC1 (20h), EC2 (12h), EC3 (15h) UE43 : EC1 (20h)	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : Claire.Gaudeul-Maeght@univ-nantes.fr ; christine.choquet@univ-nantes.fr		

Objectifs

Cette UE vise à accompagner les étudiants, en responsabilité ou en pratique accompagnée, dans leur pratique d'enseignant et à permettre leur développement professionnel en lien avec les recherches existantes dans la didactique de la discipline..

Contenus

• **EC1** :Le travail en présentiel est dédié à l'analyse de situations professionnelles éducatives et l'analyse de l'activité des élèves et de l'enseignant. Les repères travaillés dans les différentes UE du master sont mobilisés pour des analyses plurielles et favorisent une approche globale de l'activité de l'enseignant. Les situations travaillées sont issues de la pratique des étudiants ou en lien étroit avec celle-ci. Les méthodologies et démarches d'analyse sont adaptées pour permettre un travail entre pairs : l'investissement en présentiel à l'oral des étudiants contribue à leur formation. Le travail se fait en groupes de TP.

Les visites individuelles par des formateurs de l'Inspé dans les classes des étudiants permettent d'assurer une réelle continuité entre les enseignements du M2 et le travail effectué par les étudiants dans les établissements. Elles consistent en l'observation d'une séance de cours suivi d'un entretien. Elles donnent lieu à un compte rendu rédigé par l'étudiant. Lors de ces visites les documents de préparation des étudiants sont également objets de travail. Ce suivi des étudiants en stage se réalise en collaboration avec les tuteurs en établissement.

• **EC2** :La formation à et par la recherche se réalise en lien étroit avec l'EC31 et s'appuie sur l'expérience du stage. Les étudiants sont amenés à articuler les savoirs issus de la recherche à un travail d'analyse méthodologique rigoureux sur des données issues du terrain. A partir de l'énoncé d'une thématique (dans le prolongement des travaux réalisés en M1), des questionnements plus précis conduisent progressivement à la formulation d'une problématique de recherche ainsi qu'aux arguments qui la fondent (travaux déjà réalisés sur le sujet). Des références théoriques sont mobilisées, une méthodologie de recueil de données est choisie, les analyses sont effectuées. Un travail d'écriture sur un thème choisi est demandé.

• **EC3** : Cet EC permet aux étudiants de réfléchir à une projection personnelle dans le métier, dans la vie de l'établissement. Il est à mettre en lien également avec la préparation aux oraux du concours.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X	X	X	X

Références conseillées

- Ouvrages et revues professionnelles à comité de lecture, notamment Repères IREM, Petit x, Annales de didactique et de sciences cognitives.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier » a été publiée au Journal officiel du 18 septembre 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune » et des «praticiens experts des apprentissages », deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.

Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Copérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Copérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation.

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de

l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue

orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des per-

sonnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.

Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre

pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
 - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
 - gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.



UNIVERSITÉ DE NANTES



Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

Parc Universitaire de Laval
3, rue Georges Charpak
53810 Changé
02 44 02 25 03

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



INSPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00
inspe.univ-nantes.fr

 Inspé de l'Académie de Nantes
 @InspeNantes